



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 26 FEVRIER 2015

#### **2015-09** ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 BUDGET ANNEXE I.C.E.

L'an deux mille quinze, le jeudi 26 février, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courrier du 20 février 2015, s'est réuni dans les locaux du SYDELA, à Orvault (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 24

Délégués présents : 21  
Votants : 21

**Titulaires présents :**

Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique (excusé)  
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)  
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic  
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet  
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)  
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)  
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

**Suppléant présent avec voix délibérative :**

Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay  
Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

**Suppléant présent sans voix délibérative :**

Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région nazairienne et de l'estuaire

**Titulaires absents :**

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé),  
Monsieur Yannis BEILLEVERT, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)  
Monsieur Jean-Pierre MARCHAIS, délégué du collège électoral de Loire Divatte  
Madame Chantal PAILLUSSON, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusée)  
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

**En présence de :** Mme Murielle DURASSIER, Trésorière de Carquefou

**Secrétaire de séance :** Jean-Claude BRISSON

Affichage le 27 février 2015

## **2015-09** ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 BUDGET ANNEXE I.C.E.

Sous la présidence de Monsieur Jean LOUËR, le comité décide :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2014 dont les résultats s'établissent comme suit pour le budget annexe ICE :

Excédent de fonctionnement	72 051.24 €
Excédent d'investissement	1 249 186.42 €
Excédent global	1 321 237.66 €

Ce compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier.

*Il est à noter que Monsieur Bernard CLOUET, Président en exercice du SYDELA, s'est retiré de la salle au moment du vote de cette délibération.*

Pour extrait certifié conforme

Le Président,  
Bernard CLOUET

